

Chômeurs, demandeurs d'emploi, stagiaires, CES, RMistes, précaires
Ne vous laissez pas emporter par la tempête !
Contactez AC ! Agir ensemble contre le chômage

N°110
DÉCEMBRE 2007

DÉCEMBRE 2007 AC ! 14 ANNÉES DE COMBAT

AC ! (Agir ensemble contre le Chômage), ce sont des militants qui luttent pour que chacune, chacun, ait droit à :

Un emploi – Un revenu

- Chômage et précarité sont utilisés par le patronat et la droite néolibérale comme moyen de domination sur le monde du travail.

- Cependant une économie de plein emploi et solidaire est possible mais il s'agit d'un choix politique.

- Une société qui laisse volontairement des milliers de personnes sur la bas coté de la route est une société de violence indigne de l'Homme.

AC ! ce que nous voulons

Construire une société démocratique et solidaire. Une société respectueuses de l'homme et de son environnement.

Social : Cette société est bien sûr aux antipodes de celle qui nous gouverne avec ses inégalités démesurées, sa corruption, sa cupidité sans fin, ses souffrances au travail, ses souffrances au chômage. C'est un

société qui fabrique en continue des "SANS". Sans emploi, sans revenu, sans logement, sans accès à la santé, sans éducation, sans service public, sans papier

Sans avenir.

Environnement : Le 25/10/2007 des groupes d'experts internationaux réunis par l'ONU dans le cadre de GÉO 4 Planète, parlent : "La crise écologique majeure que connaît d'ores et déjà la planète peut atteindre l'effet de seuil : par la rapidité sans précédent des dégradations diverses, par leur effet cumulateur, des modifications brutales et irréversibles peuvent survenir".

"L'avenir écologique de la planète dépend directement des choix politiques qui seront effectués".

"Les simulations que nous avons faites sont sans appel.

- La privatisation des ressources et des services conduit au plus mauvais scénario. Croissance et dégradations de l'environnement

- Le scénario privilégiant la "sécurité", police et armement pour répondre aux désordres intérieurs et aux menaces extérieures nous entraîneraient au pire.

Seul le choix de la durabilité par l'environnement et le social, dans lequel les citoyens joueraient un rôle actif éviterait l'irréversible. La coopération généralisée est

indispensable. De même la primauté du politique sur l'économique".

- "Ce scénario ne garantit pas un avenir sans souci. L'écologie restera un défi majeur. Mais s'est le seul scénario qui évite un avenir sombre".

C'est exactement ce que dit et défend AC ! depuis sa création.

"Seule une société démocratique, solidaire, participative, respectueuses de tout homme et de son environnement pourra éviter la barbarie".

Une société est reconnue CIVILISÉE à la manière dont elle résout ses conflits et construit l'avenir.

**Rejoignez ce combat.
Il est prioritaire**

SOMMAIRE

Page 1 : Décembre 2007. AC ! 14 années de combat

Page 2 : Agents ANPE : auxiliaire de police ? - Traité simplifié



RÉSISTER est le bulletin d'AC ! Besançon

AC ! Agir ensemble contre le chômage est un mouvement national avec des collectifs locaux répartis dans toute la France. AC ! Besançon est un collectif d'individus : privé d'emploi, salariés, étudiants et retraités qui luttent ensemble contre le chômage et l'exclusion.

AC ! défend les chômeurs et les exclus dans leur vie quotidienne, agit pour leur dignité, contre les tracasseries administratives, les radiations, etc...

AC ! explique les vraies raisons du chômage, propose des solutions, se bat pour les faire aboutir.

A Besançon AC ! intervient auprès de l'ANPE, des ASSÉDIC, des transports, de la Municipalité, des députés.

N'hésitez pas à nous contacter.

LES AGENTS DE L'ANPE TRANSFORMÉS EN AUXILIAIRE DE POLICE ?

C'est un décret du 11 mai 2007 qui risque de mettre le feu aux poudres chez les agents ANPE. En effet ce texte impose le contrôle des justificatifs d'identité des demandeurs étrangers au moment de leur inscription comme demandeur d'emploi. Là où le bât blesse, c'est que ce contrôle doit être accompagné d'une transmission de la photocopie des documents à la préfecture, en recommandé, ce qui a pour effet corollaire de suspendre le traitement du dossier tant que le préfet n'a pas donné son accord.

Au moment même où l'on ne parle

que d'un projet de fusion ANPE-UNEDIC, il est tout de même curieux que ce texte ait été invalidé par le bureau de l'UNEDIC. En conséquence de quoi les agents ANPE doivent seuls assumer cette mesure. C'est sans compter sur l'ensemble de l'intersyndicale tous syndicats confondus (CFDT, CGC, FO, SNAT-CFTC, SNU, SUD et UNSA) qui refuse la mise en œuvre de ce dispositif qu'elle considère à juste titre comme étant discriminatoire en faisant remarquer d'une part qu'il stigmatise tous les étrangers comme suspect de fraude et d'autre part contraire à la

Constitution et aux Droits de l'Homme.

On observera par ailleurs que le procédé est contraire à la Convention de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), dont la France est signataire, qui interdit un traitement discriminatoire des travailleurs étrangers.

En conséquence les syndicalistes rappellent que les agents, même non titulaires de l'État, ont toute latitude pour refuser d'exécuter des ordres manifestement illégaux.

EXIGEONS UN REFERENDUM POUR LE NOUVEAU TRAITE CONSTITUTIONNEL.

Le 29 mai 2005, par référendum les Français ont dit non à la constitution européenne à 54,7%.

Le 19 octobre 2007, Sarkozy signe un traité européen pour remplacer le précédent qu'il fera ratifier par sa majorité au parlement sans passer par le référendum. En 2005, 93% des parlementaires disaient oui, on voit le fossé !

Or ces deux textes n'ont pas le même nom mais ont le même contenu à 99%.

Ce misérable traité "simplifié" dissimule les contenus du précédent en les faisant éclater et en les renvoyant dans les deux traités existants : de Rome (1957) et de Maastricht (1992). Ce sera simple pour le comprendre car il faudra être en possession des 3 textes !

Dans ce traité "simplifié" les outils du TCE sont les mêmes, seul l'ordre a changé : l'Atlantisme, l'absence de démocratie (la commission européenne non élue a le monopole de l'initiative des lois européennes), le libéralisme débridé, la concurrence libre et non faussée est retirée à la demande de Sarkozy et reprise à la requête des Britanniques dans une annexe au traité.

Tous les articles de la constitution européenne que nous avons rejeté sont dans le nouveau traité.

Au total, c'est un texte illisible pour les citoyens qui redonne la main aux institutions de Bruxelles, à leur pratique de spécialistes inamovibles et incompréhensibles, très éloignés des citoyens, et évite ainsi l'utilisation du référendum.

Commentaire d'un député vert européen devant la commission européenne : "*C'est incroyable ce qu'on a glissé sous le tapis*".

Nous refusons que l'on nous vole la démocratie, nous exigeons donc un nouveau référendum : nous devons donner notre avis sur l'Europe.



Pour nous contacter
AC / BESANCON
2 Rue Victor HUGO

☎ : 09.53.81.96.42

Fax : 03.81.81.62.25

E-mail : ac.besancon@free.fr

N'hésitez pas à consulter
sans modération

Le site national des collec-
tifs : [http://www.ac-
chomage.org](http://www.ac-chomage.org)

Le site local :
<http://ac.besancon.free.fr>

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi

(sauf mercredi)

9 h à 12 h

13 h à 16 h

Permanences
au point public :

de Planoise

6 rue Pablo Picasso

Le vendredi 14 h à 16 h

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
TOUS LES MERCREDIS
A 20 H 30